



**Alain VIDALIES, Secrétaire d'Etat chargé
des Transports, de la Mer et de la Pêche**

Paris, le jeudi 15 septembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conférence sur le fret fluvial : Alain Vidalies engage la mise en œuvre du plan d'action pour le fret fluvial

Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche a engagé aujourd'hui la mise en œuvre du plan d'action pour le fret fluvial, lors de la Conférence nationale sur le fret fluvial, réunissant l'ensemble des acteurs de la filière.

Lancée en octobre 2014 par le Secrétaire d'Etat, cette Conférence a pour objectif d'accroître la compétitivité du transport fluvial, en faisant le point sur les actions déjà entreprises et les leviers de développement, afin d'aboutir à un plan d'action national cohérent pour la filière.

En octobre dernier, le Secrétaire d'Etat a validé la démarche d'un plan d'action pour le développement du fret fluvial, organisé autour de deux grandes thématiques structurantes : d'une part la compétitivité, l'innovation et la sécurité ; et le développement commercial d'autre part.

Alain Vidalies retient aujourd'hui trois axes directeurs pour le plan national fret fluvial :

- **Accroître le niveau de performance environnementale et économique de l'offre fluviale, en développant l'innovation** : création du centre d'innovations fluviales Batelia, entrée en vigueur du règlement Engins Mobiles Non Routiers en 2019 (EMRN) etc.
- **Investir dans l'entretien, la modernisation et le développement du réseau fluvial afin de disposer d'une infrastructure plus sûre et performante** : nouveau projet stratégique de VNF 2015-2020, développement de services aux usagers, renforcement de la gouvernance des ports fluviaux autour des collectivités territoriales, de VNF et des acteurs économiques etc.
- **Se préparer aux opportunités des nouveaux marchés émergents** : adaptation des schémas logistiques, mise en place d'un plan d'aide au report modal (2018-2022),

développement des grands bassins fluviaux etc.

Afin d'assurer le suivi du déploiement des actions retenues, Alain Vidalies a souhaité mettre en place un comité de suivi ayant vocation à se réunir au moins une fois par an, qui permettra d'enrichir les actions à conduire avec d'autres réflexions à venir.

« Le mode fluvial offre des perspectives d'avenir solides. Il faut continuer d'agir pour en assurer toute sa compétitivité, pour dynamiser la France du Fluvial. C'est l'objet de ce plan d'action national dont je suis fier, après deux ans de travail, d'engager immédiatement la mise en œuvre et le suivi » a déclaré Alain Vidalies.

Retrouvez en ligne :

- le communiqué de presse
- [le dossier de presse](#)

Contact presse :

Service de presse:

01 40 81 77 57

secretariat.presse-transports@developpement-durable.gouv.fr

244, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie